



CASINO CAFETERIA
S'engager pour chacun,
agir pour tous.

COMPTE-RENDU DU CCE EXTRAORDINAIRE

Du Mardi 3 juin 2014

2^{ème} Réunion Consultation restructuration suite suite suite suite

Délégation CFDT restreinte pour cause de Congrès Confédéral à Marseille

Excusés : Jacques Soler membre titulaire et Serge Nardelli RSN

1) Consultation sur les différents projets de mise en LGF présentés en CCE extraordinaire du 21 mai 2014

« La CGT, d'après la FO, demande de ne plus participer au CCE pour émettre des avis sur les décisions de Location gérance Franchise Casino Cafétéria de l'ensemble des Cafétérias sans l'instauration préalable d'un dialogue avec les salariés. »

- La DRH a constaté qu'il y a de cela 10 ans qu'il existe une Charte LGF et que personne ne voulait rester dans un établissement lorsqu'il passait en location gérance. Aujourd'hui, la DRH constate que c'est la CGT qui rend le dialogue social possible. C'est ainsi que la DRH a pris acte de la poursuite du dialogue social souhaité par la CGT.

Rappel :

- Comme, nous l'avons indiqué maintes et maintes fois dans ces différents CCE, la DRH peut se targuer d'avoir mis en place une « Charte de LGF » mais elle l'a fait sous la contrainte d'une ACTION JUDICIAIRE de la CFDT qui a duré 5 ans et qui risquait pour l'Entreprise de voir s'écrouler son système pernicieux de se débarrasser de ses établissements en mode intégré en mode d'exploitation externalisé sans souci (à l'époque 1995) du volet social.

Cette Charte imposée et unilatérale n'a servie qu'à faire de la Com !!!! Et à endormir en chambre d'enregistrement les IRP qui siégeaient au CCE : la bande des 5 béni OUI OUI.

- La CFDT Casino à toujours mis en avant la proposition de venir à la table des négociations pour dialoguer pour aboutir à un ACCORD CADRE sur la sécurisation de l'Emploi pour les salariés !!!!! pratiquement 20 ans après nous en sommes toujours au même pointavec 66 établissements mis en LGF et 60 fermetures : Moins 5500 salariés en intégré !!!!!
- La CGT peu se targuer aujourd'hui de se donner une posture de bonne conduite et Défenseur des libertés socialesIls étaient où dans notre ACTION JUDICIAIRE ??? là où ils devaient nous soutenir et être ensemble !!!
DRH et CGTLe même service Communication

La DRH, indique :

- Sur la question de ces projets LGF, la problématique qui se pose aujourd'hui souligne la DRH est que l'activité cafétéria libre-service telle que déployée depuis 40 ans est en grosse difficulté. On ne peut plus gérer cela en gestion intégrée. Le passage en LGF depuis 1999 prouve que ça fonctionne, gage de sauvegarde de sites. La tendance, aujourd'hui, est le passage du parc des sont en gestion intégrée en LGF sinon c'est la fermeture.

Consultation du CCE sur les LGF :

1) Consultation du CCE Casino restauration sur le projet de mise en location gérance franchise de la cafétéria de Grenoble Fontaine.

A ce sujet, une rencontre a été prévue prochainement entre la DRH et les salariés de cette cafétéria qui vont bénéficier de la Charte LGF (Location Gérance Franchise).

Votants : 14

FO : 7 votants qui se sont prononcés pour une abstention

CGC : 1 votant qui s'est prononcé pour une abstention

UNSA : 4 votants qui se sont prononcés pour une abstention

CFDT : 2 votants qui n'ont pas participé au vote

Notre position intangible est de proposer de venir à la table de négociation pour Un Dialogue Social sans forfaiture pour aboutir à un ACCORD de Sécurisation de l'Emploi sur le Périmètre de CASINO RESTAURATION

2) Consultation sur le projet de mise en location gérance franchise de la Cafétéria de Lyon Partdieu :

Votants : 14

FO : 7 votants qui ont émis un avis défavorable

CGC : 1 votant qui a émis un avis défavorable

UNSA : 4 votants qui ont émis un avis défavorable

CFDT : 2 votants qui n'ont pas participé au vote

3) Consultation sur le projet de mise en location gérance franchise de la Cafétéria de Montauban Alba Sud :

Une rencontre a été prévue le 12 juin 2014 avec les salariés de cette Cafétéria qui bénéficieront de la Charte LGF.

Votants : 14

FO : 7 votants qui ont émis un avis défavorable

CGC : 1 votant qui a émis un avis défavorable

UNSA : 4 votants qui ont émis un avis défavorable

CFDT : 2 votants qui n'ont pas participé au vote

4) Consultation sur le projet de mise en location gérance franchise de la Cafétéria de Pau Lescar :

Le 11 juin 2014, des salariés ayant une ancienneté de plus de 4 ans seront ressaisis par la DRH.

Votants : 14

FO : 7 votants qui ont émis un avis défavorable

CGC : 1 votant qui a émis un avis défavorable

UNSA : 4 votants qui ont émis un avis défavorable

CFDT : 2 votants qui n'ont pas participé au vote

5) Consultation sur les projets de cessation des sites d'Amilly (Montargis) et de Brest :

DRH indique :

Il s'agit d'une cession en bail des sites d'Amilly (Montargis) et de Brest « A la Bonne Heure » en franchise : deux (2) qui se créeront.

.

Votants : 14

FO : 7 votants qui se sont prononcés pour une abstention

CGC : 1 votant qui a émis un avis défavorable

UNSA : 4 votants qui ont émis un avis défavorable

CFDT : 2 votants qui n'ont pas participé au vote

6) Consultation Projet de cessation d'activité de la Cafétéria de Rouen Grand Quevilly

Ce projet de cessation est accompagné d'un plan d'accompagnement. Aucun licenciement en vue.

Vote : 14 votants

FO : 7 votants qui ont émis un avis favorables

UNSA : 4 votants qui ont émis un avis favorable

CGC : 1 votant qui a émis un avis favorable

CFDT : 2 votants qui se sont abstenus

Fin du CCE extraordinaire du 03 juin 2014 (prise de notes Crépin Ndinga)

Communication :

- **La CFDT continuera lors des Commissions paritaires à enrichir et force de propositions sur la démarche d'un Accord Cadre de sécurisation de l'Emploi sur le Pôle Restauration du Groupe CASINO.**

Copie : Fédération

Serge Nardelli
Représentant Syndical National